

**DÉCISION n°2020-13 du 27 janvier 2020
portant désignation d'un expert externe ponctuel
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé**

La Directrice de la Direction des politiques, d'autorisations et d'innovation ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Mme **BAHI-BUISSON Nadia** est désignée expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 27 janvier 2020

Le Directeur adjoint de la direction
des politiques d'autorisation et
d'innovation

Marc MARTIN